

Se balader à Calmont



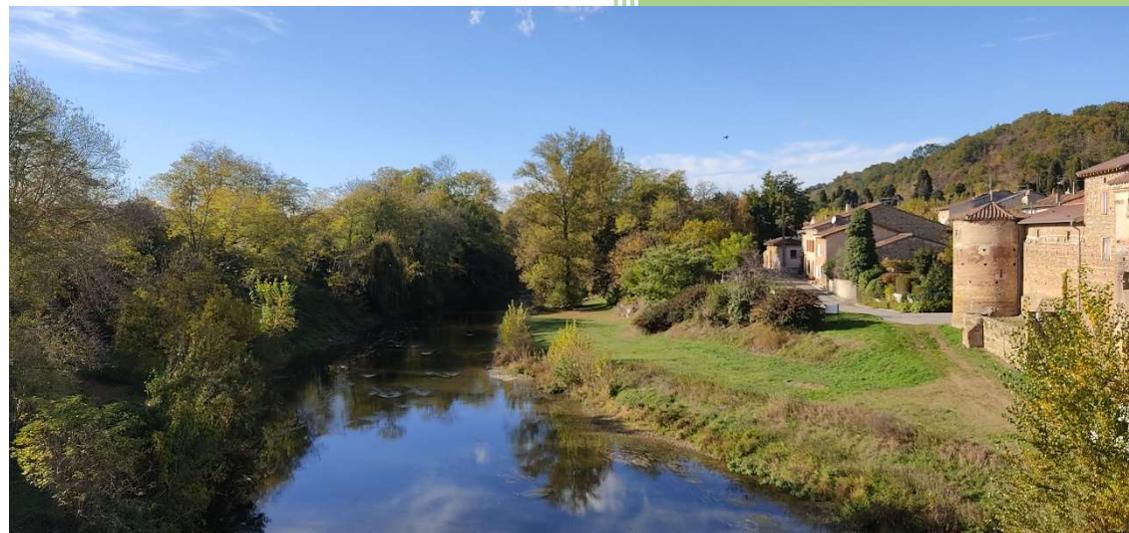
Tous les sentiers de la commune sont entretenus par l'association **Sentiers Nature Calmontais**. Ils sont accessibles tout au long de l'année pour tous les amoureux de la nature et de nos beaux paysages. Vous pouvez retrouver les plans à la Mairie ou sur notre site web.



Bienvenue à Calmont

Livret d'accueil

Édition 2024/2025



Un village du Lauragais aux portes des Pyrénées

Sommaire

▪ Mot du Maire	2
▪ Historique de Calmont	3 - 5
▪ Géographie	5 - 6
▪ Vie municipale	
<i>Le Conseil Municipal</i>	7 - 8
<i>Les services et structures de la commune</i>	9 - 13
<i>Les structures intercommunales</i>	14 - 16
▪ Renseignements et vie pratique	17 - 18
▪ Services présents sur la commune	
<i>Santé</i>	18 - 19
<i>Commerces de proximité et marché</i>	19 - 20
▪ La vie associative	20 - 22
▪ Manifestations	23
▪ Infos et numéros utiles	24 - 26
▪ Se balader à Calmont	27



Numéro européen d'urgence : 112 ou 114 par SMS pour les malentendants ou www.info.urgence114.fr

SAMU : 15

SAMU Social : 115

Pompiers : 18

Police - Gendarmerie : 17

Gendarmerie Nailloux : 05.34.66.70.10 / www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/contact

Alerte attentat ou enlèvement : 197

Femmes victimes de violences : 39 19

Enfance en danger : 119

Maltraitance des personnes âgées et en situation de handicap : 39 77

Centre Antipoison Midi-Pyrénées : 05.61.77.74.47

SOS Médecins : 05.61.33.00.00 / www.sosmedecins31.org

Allo Docteur : 39 66

Pharmacie de garde : 32 37

Urgences Vétérinaires : 05.32.09.39.90 / <https://www.veterinaire-de-garde-toulouse.fr>

INFOS
PRATIQUES



Service assainissement « Réseau 31 »

05.01.17.30.30 / www.reseau31.fr

Service eau potable « SPEHA »

05.61.81.30.76 / www.speha.fr

• **Structures médicales**

- **Centre Hospitalier Intercommunal des Vallées de l'Ariège (CHIVA)** : chemin de Barrau - 09000 Saint Jean de Verges
Accueil : 05.61.03.30.30 / Urgence : 05.61.03.32.20
www.chiva-ariege.fr
 - **Clinique de Verdaich (rééducation et réadaptation)** :
Château de Verdaich - 31555 Gaillac Toulza
05.61.50.91.00 / accueil-verdaich@clinique-verdaich.com
www.clinique-verdaich.com
 - **Clinique Monié** : route de Revel - 31290 Villefranche-de-Lauragais
05.62.71.39.09 / accueil@monie.fr
www.clinique-monie.fr
 - **COSIL (Centre de Santé)** : route de Revel - 31290 Villefranche-de-Lauragais - 05.62.71.39.39 / cosil@monie.fr
www.clinique-monie.fr/cosil
-



Mot du Maire

Christian PORTET
Maire de Calmont

**Président de la communauté de
communes des Terres du Lauragais**

Vous avez choisi de vivre à Calmont et nous nous en réjouissons.

Blotti au pied d'une colline, traversé par le Grand l'Hers, Calmont est un village où il fait bon vivre, où l'on respire en toute saison un air pur, dans une parfaite quiétude.

Vous avez décidé de vivre dans cette oasis de verdure et de charme, j'espère qu'elle répondra à vos attentes et que vous vous plairez parmi nous.

Ce livret d'accueil vous permettra de découvrir toutes les facettes de la vie sociale, associative et de trouver des renseignements pratiques de notre belle commune. Il vous incitera, nous l'espérons, à y vivre pleinement en participant à ses activités.

Vous pouvez également retrouver un certain nombre d'informations sur :

- notre site : www.calmont31.fr
- le réseau social Facebook : Mairie de Calmont
- l'application Panneau Pocket
- le journal municipal « Calmont Infos » distribué en juillet et en décembre
- le panneau lumineux au cœur du village et les différents panneaux d'affichage.

La Mairie reste à votre disposition pour répondre à vos questions, et pour vous accompagner dans certaines de vos démarches.

Historique de Calmont

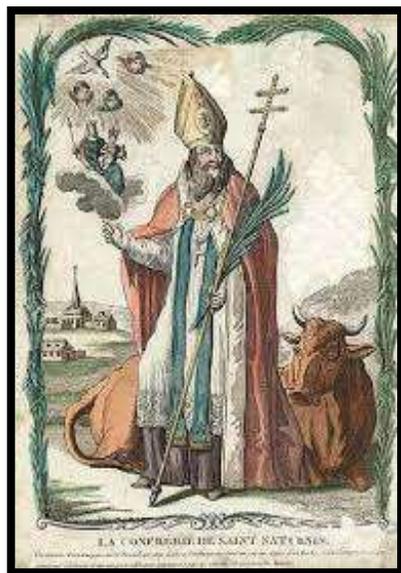
L'origine du nom de CALMONT viendrait du latin Calvus mons ou Calvomonte signifiant "mont chauve", allusion probablement aux déboisements effectués sur la colline au pied de laquelle Calmont était construite et par opposition aux forêts environnantes.

Peut-être cette étymologie latine fait-elle référence à l'effondrement collinaire formant une falaise dénudée surplombant l'Hers au lieu-dit "Las Councos" bien visible depuis la plaine entre les métairies de Campa et de l'Hosté.

Une autre étymologie proposée par Lucien ARIES rattache le nom Calmont à la racine cal- (pierre, caillou), et signifierait coteau pierreux.

L'apparition du nom de Calmont se confond avec celle du prieuré de Saint-Sernin de Pauliac. Ce fait historique transparait aujourd'hui dans le nom du quartier de Calmont : le quartier de Saint-Sernin, où se trouvait le prieuré initial.

Évêque de Toulouse, Saturninus fut martyrisé en 250. Son martyre est à l'origine de la construction de la basilique Saint-Sernin à Toulouse en 1096 par le pape Urbain II, c'est aussi le saint patron de Calmont.



Saturnin de Toulouse, premier Évêque de Toulouse

C'est au début du XIII^{ème} siècle que Calmont apparait sous le toponyme de Calvamonte dans une charte de 1202. Non loin de ce village, existait aussi un prieuré rattaché à l'abbaye de Saint-Sernin de Toulouse, le prieuré Saint-Sernin de Pauliac installé sur la rive gauche de l'Hers, en aval de l'emplacement actuel du village. Ce prieuré, qui sera sécularisé

Commémorations



19 mars – Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie

8 mai – Commémoration de l'Armistice de 1945

14 juillet – Fête Nationale et petit-déjeuner républicain offert par la municipalité à 8h sous la Halle

11 novembre – Commémoration de l'Armistice de 1918

Infos et numéros utiles

Permission de voirie

À chaque fois que vous réalisez des travaux ou que vous avez besoin d'occuper momentanément le domaine public (exemple : pose d'échafaudage ou déménagement nécessitant la mobilisation d'une place de stationnement), vous devez adresser une demande au service urbanisme de la mairie, 15 jours avant le commencement des travaux. Vous devez télécharger sur www.service-public.fr ou sur notre site internet, les formulaires Cerfa n°14023.1 et n°14024.01, ou les retirer en mairie.

Consultation cadastrale

Vous avez la possibilité d'effectuer une consultation cadastrale du service urbanisme en mairie ou directement sur www.cadastre.gouv.fr

GFS (Gourmands, Festifs et Solidaires)	DE HARO Alain 06.22.43.55.35 deharopicarrou@orange.fr	
Association Cultuelle de l'Église Réformée	Aimée GROS 06.14.52.94.02	



Manifestations



Fêtes

Fête du pont - week-end de Pentecôte

Feu de la Saint-Jean - fin juin

Fête de Saint-Sernin - dernier dimanche de novembre

Autres manifestations

Festival d'harmonica - mai

Marché nocturne - juillet

Vide-grenier - septembre

Championnat de Drift - septembre

Octobre rose - octobre

Téléthon - décembre



en 1526, devint l'une des plus grandes possessions de l'abbaye qui détenait plus de soixante-dix domaines autour de Toulouse.

Pauliac, comme Tramesaygues, Frézens, Combouil, les églises Sainte-Constance et Sainte-Marie de Saverdun, pour ne citer que les possessions les plus proches, fut acquis entre la moitié du XI^{ème} siècle et la moitié du XII^{ème} siècle. Il bénéficiera d'importantes libéralités de personnalités qui n'ont cessé de l'enrichir au cours de son histoire. Celle d'Othon de Lérans, seigneur de Calmont, mérite d'être citée : en 1202, il se donna "comme chanoine au prieuré avec ses possessions de toute nature en deçà et au-delà de l'Hers".

Dès lors le nom de Pauliac disparaît dans les textes au profit de celui de Calmont, nom du fief d'Othon de Lérans, où se trouvait un donjon féodal à flanc de colline, au-dessus de la route de Gibel, et une maison fortifiée qui défendait le gué au bord de l'Hers (dont les tours encore en place, sont l'emblème de Calmont).

Dans la deuxième moitié du XIII^{ème} siècle, le comte Roger IV de Foix, qui avait fondé en 1253 la bastide de Mazères par un acte de paréage avec l'abbé de Boulbonne, fait partie des coseigneurs de Calmont. En 1263 ou vers 1267 selon les sources, Alphonse de Poitiers, alors comte de Toulouse, fait construire une bastide au pied du donjon féodal à l'emplacement de l'ancien bourg fortifié, spoliant ainsi le comte de Foix et ses coseigneurs. Calmont, à cette époque-là est chef-lieu d'une baillie et est administré par des consuls.



Calmont au Moyen-Âge

A la mort d'Alphonse de Poitiers, en 1271, Calmont comme Toulouse, fut réuni à la couronne de France et le roi, Philippe III le Hardi, devenu seigneur de Calmont, transmit cette terre à l'un des serviteurs, Bernard Saquet que ses descendants conservèrent jusqu'au XV^{ème} siècle.

Dans les prémices de la Guerre de Cent ans, en 1336, le roi Philippe VI de Valois, octroie à Gaston II, comte de Foix et vicomte de Béarn, le quart des moulins de Calmont avec leurs revenus pour la conquête qu'il avait faite sur les anglais et les services qu'il lui avait rendus. Un an après, le comte de Foix céda ses droits sur Calmont à Bernard Saquet II, déjà coseigneur du lieu. En 1532, sous Jean le Bon, la seigneurie passa au fils de ce dernier Bernard Saquet III.

En 1463, le comte Gaston IV de Foix, disposant de tous les biens ayant appartenu à Bernard Saquet, les cède à son sénéchal Jean de Château-Verdun. La seigneurie de Calmont, composée du château, du moulin et de la ville, passe donc entre les mains d'une nouvelle dynastie.

Entre 1480 et 1490, Jean de Château-Verdun fait bâtir sur les bords de l'Hers, en aval de Calmont, le château et la chapelle de Terraqueuse à l'emplacement d'une ancienne maison fortifiée. Son neveu François, époux de Bertrande de Foix, lui succédera et deviendra à son tour seigneur de Calmont et baron de Terraqueuse.

Pierre de Château-Verdun, son fils, héritera ensuite de la seigneurie de Calmont, qui, à sa mort, la transmettra à son fils François de Château-Verdun, époux de Catherine de Narbonne. Ce dernier mourra en 1579 ou 1580 selon les sources.

Géographie



Vue aérienne de Calmont

appelé basse Ariège, ou piémont ariégeois.

Calmont est une commune française située dans l'est du département de la Haute-Garonne, en région Occitanie.

Sur le plan historique et culturel, la commune est dans le pays de l'Aguanaguès ou plaine d'Ariège, parfois

Associations culturelles / artistiques		
Perspectives Calmontaises, et Chœur de Confluence	GUIBERT François 06.67.01.00.79 pacopano67@free.fr	
Calmont Le Son	CORMIER Julien 06.14.64.62.43 calmontleson@gmail.com	
Arts Plastiques Calmontais	BOURGET Monique 09.77.68.40.74 mobourget43@gmail.com	
Plénitude (chant, arts plastiques, théâtre, atelier artistique...)	HAPPE Martine 07.44.81.88.18 plenitude.calmont@gmail.com	
Les Tricrocheuses	DOUMENJOU Pierrette 06.03.52.53.24 lestricrocheuses@gmail.com	
Autres associations		
Comité des Fêtes	DAGAS Martin 06.34.31.10.27 comitescalmont31@gmail.com	
Au Fil du Temps (voyages, activités, repas pour tous)	MIR Brigitte 06.83.12.62.02 b.sentenac@wanadoo.fr	
AMAC (Agir pour l'École Marie Carpentier)	LOOSE Stéphanie 07.83.62.94.42 amac.calmont@gmail.com	
FNACA (Anciens Combattants d'Algérie, Maroc, Tunisie)	MARTY Lucien 06.31.04.52.88 / 05.61.08.16.19 marty.lucien31@gmail.com	
APEL (Asso. Parents d'élèves de l'École Notre Dame de la Paix)	REGNIER François 06.66.80.08.93 apel.calmont@gmail.com	

Calmont Sport et Mécanique (Sport automobile)	FERRE Laurent 06.13.09.27.11 laurent.ferre@free.fr	
La Béquille Calmontaise (Moto loisirs)	MIRABAIL Georges 06.77.13.22.67 georges.mirabail@laposte.net	
Tous en selle (équitation)	GUASCH Myriam 06.08.93.00.80 tousensellemajouraut@gmail.com	
Sentiers Nature Calmontais	POUIL Gérard 05.61.08.14.12 pouilgerard@gmail.com	
Tennis Club Calmontais	HENRI Sandra 06.76.97.51.68 chandou31@live.fr	
Amicale Bouliste Calmontaise (Pétanque)	BALARD Jean-Philippe 06.08.35.95.97 christine.balard@hotmail.fr	
Club Colombophile Calmontais	BONIS Jean-Paul 06.60.07.26.53 bonis.jean-paul@orange.fr	
AAPPMA (Pêche)	PIAZZA Claude pechecalmont31@gmail.com	
ACCA (Chasse)	RIVES Jean-Pierre 06.01.39.70.48 jeanpierre.rives1963@gmail.com	
Foulés Portes d'Ariège Pyrénées (FPAP)	GIGOMAS Jean 06.61.80.06.88 jeangigomas@gmail.com	
Miyoga	DIGHERO Sibylla 06.62.87.08.14 sibylla.miyoga@gmail.com	

Exposée à un climat océanique altéré, elle est drainée par, la Hyse, la Galage, le Tédèlou, le ruisseau du Tor, le ruisseau le Vié et par divers autres petits cours d'eau.

La commune possède un patrimoine naturel remarquable : un site Natura 2000 (« Garonne, Ariège, Hers, Salat, Pique et Neste »), un espace protégé (« la Garonne, l'Ariège, l'Hers Vif et le Salat ») et cinq Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF).

Calmont est une commune rurale qui compte **2409 habitants en 2024**, après avoir connu une forte hausse de la population dans les années 2000. Elle fait partie de l'aire d'attraction de Toulouse. Ses habitants sont appelés les Calmontaises ou Calmontais.

La superficie de la commune est de **4027 hectares** ; son altitude varie de 206 à 324 mètres.

Le patrimoine architectural de la commune comprend **trois immeubles protégés au titre des monuments historiques** : le château inscrit en 1927, le mur du château de Terraqueuse inscrit en 1996, et le temple protestant inscrit en 2015.



Église



Temple

Vie municipale

➤ Le Conseil Municipal (19 membres)

Maire

PORTET Christian



- Maires adjoint(e)s -



CASENAVE Daniel



PERA Annie



PASSOT Anne-Marie



FERRE Laurent



GUICHOU Jean-Christophe

- Conseillers municipaux -



ARNOLD Marie-Pierre



BREIL Christophe



COULON Anne-Marie



Tous les dimanches matins :

Marché de plein vent de 8h à 13h, sous la halle et place Jeanne d'Arc.

La vie associative

Notre village est riche de plus de 25 associations, sportives, culturelles et de loisirs. Vous pouvez les retrouver sur notre site www.calmont31.fr et le jour du forum des associations qui se déroule au stade et au boulodrome le 1^{er} samedi de septembre.

Associations sportives		
Hers Lauragais XV	ISSANCHOU Gérald 06.49.58.34.92 seniorshlxv@gmail.com	
École de foot (BALE)	HAMMAMI Kamel 06.51.96.96.73 khammami@hotmail.fr	
Union Sportive Calmontaise (foot séniors)	BRUN Jean-Mathieu 06.71.54.37.08 metjm195@orange.fr	
Olympique Judo Club 31	FRANCASTEL Agnès 06.50.29.70.49 president@ojc31.com	
Aïkido dans le vent d'Autan	SANNINO Isabelle 06.43.05.59.77 agathe.lescos@gmail.com	
Plénitude (Gym, danse, yoga...)	HAPPE Martine 07.44.81.88.18 plenitude.calmont@gmail.com	

- **Infirmière libérale** : Claire DELAVALLADE -2 place Jeanne d'Arc : 05.23.06.94.66
- **Masseurs – Kinésithérapeutes - Ostéopathes** : 4 bis avenue de Saverdun. Jacques ARNOLD/Marie BERTRAND : 05.61.08.53.36
- **Psychologue Clinicienne Thérapeute EMDR** : Anna LATAPIE
1 bis rue du vieux moulin – 07.50.85.37.81
- **Kinésiologue** : Laurence BLANCH - 11 rue du Pétré –
06.27.53.25.64
- **Réflexologue** : Sylvie OLIVIER- 1 impasse des tilleuls –
06.71.18.65.99 / afleurdepied.31@gmail.com
- **Énergéticienne** : Josiane DUBARRY- 27 avenue de Cintegabelle –
06.89.70.98.84 / ajody@outlook.fr

Foyer d'Accueil Spécialié « Les Cazalières » : 16 rue René Vidal
05.61.08.69.96 - fas.cazalieres@asei.asso.fr

Maison de Retraite « Les Roses » : 28 avenue de Cintegabelle
05.61.08.10.56 - accueil@residence-lesroses.fr

Pharmacie des Canelles : 1 rue René Vidal
05.61.08.15.05 - du lundi au vendredi : 9h - 12h15 / 14h - 19h15 ;
samedi : 9h -12h15

❖ Commerces de proximité

Restaurants, bars, coiffeurs, boulangerie,
boucherie, épicerie « PROXI »
(tabac - alimentation – relais Pickup),
garages automobiles, onglerie, etc ...



ECHENNE Thierry



GUIBERT François



MIR Brigitte



PIBOULEAU Thierry



PIERRON Hermine



ROUANNE Fabienne



SEVERAC Martine

- Conseillers municipaux d'opposition -



CAUVIN Lionel



PALLEJA Patrick

DUCROS Laurent

➤ Les services et structures de la commune

Mairie : avenue de Mazères,
31560 Calmont
05.61.08.10.16
mairie.calmont@wanadoo.fr



Hôtel de ville

L'accueil de la Mairie est ouvert au public :

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 17h
et les samedis des semaines paires de 9h à 12h (*sauf juillet et août*).
Le service urbanisme est fermé le mercredi.

Toutes les démarches administratives sont disponibles sur notre site internet, avec les adresses mails de nos services municipaux (association, cantine, communication, comptabilité, Direction générale, état-civil, médiathèque, ressources humaines, urbanisme et services techniques).

**Monsieur le Maire reçoit : le jeudi matin de 9h-12h
ou sur rendez-vous.**

Déplacements : deux lignes de bus passent par Calmont :

Ligne Hop 303 : Calmont (Mairie) – Nailloux – Ramonville – Toulouse
Horaires : aller 6h25 et 7h25 / retour 17h30, 18h30 et 19h .

Ligne 318 : Calmont (Mairie) – Auterive – Roques – Portet - Toulouse
Horaires : aller 6h06, 6h46 et 12h21 / retour 14h11, 18h55 et 19h41.

Plus d'informations sur notre site www.calmont31.fr, rubrique Vie Pratique – Transports en commun ou sur www.lio-occitanie.fr

Des lignes de covoiturage développées par la communauté des communes Terres du Lauragais sont également présentes sur le territoire : www.illicov.fr

Services présents sur la commune



❖ Le centre de santé (4 avenue de Saverdun)

- **Médecine Générale / Pédiatrie** : Dr Christian FABIE (et un Interne, présent le jeudi)- 05.62.71.96.71
- **Chirurgien-Dentiste** : Dr Fodil RAMOUL - 05.61.08.15.60
- **Cabinet infirmier** : GERVAIS/DALON/KIOUS : 06.15.22.81.52
- **Sage-femme** : Hélène HERBRETEAU -06.75.84.85.04

Renseignements et vie pratique



Inscription sur les listes électorales : vous pouvez vous inscrire et voter la même année. Vous devez vous inscrire au plus tard le 6^{ème} vendredi qui précède le 1^{er} tour. Ce délai est reporté au 10^{ème}

jour avant le 1^{er} tour si vous êtes dans une situation particulière (jeune de 18 ans sans recensement citoyen, déménagement, acquisition de la nationalité française, droit de vote recouvré). Vous pouvez vous présenter à la Mairie muni d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et du formulaire cerfa n°126696 ou vous inscrire en ligne sur www.service-public.fr.

Carte Nationale d'identité et/ou Passeport : les demandes doivent se faire auprès des mairies équipées de bornes biométriques (*Auterive, Nailloux, Villefranche-de-Lauragais, Mazères, Saverdun, Belpech - uniquement sur RDV*) : www.service-public.fr ou directement sur le site de la Mairie équipée.

Recensement citoyen : les jeunes qui atteignent l'âge de 16 ans, et jusqu'à la fin du 3^{ème} mois qui suit leur anniversaire, doivent venir à la Mairie avec leur carte d'identité, livret de famille et un justificatif de domicile de moins de 3 mois. **Cette démarche est obligatoire** (l'attestation qui sera délivrée lors du recensement sera systématiquement demandée pour présenter divers examens et concours notamment dans le domaine scolaire et pour le permis de conduire).

Enseignement : procédez aussi vite que possible à l'inscription de vos enfants. Les dossiers d'inscription pour l'école et la cantine sont disponibles à l'accueil de la Mairie et sur le site internet.



Cantine scolaire



Ateliers municipaux



Cantine scolaire

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

C'est une structure de proximité qui s'adresse à tous les habitants de la commune, de la petite enfance aux personnes âgées, des personnes handicapées et des personnes en difficulté.



L'Agence Postale Communale (APC)

11 Rue André Méric, 31560 Calmont
05.62.78.04.81 / ap.calmont@laposte.fr

Horaires : Mardi au Vendredi

10h30 - 12h30 / 16h - 18h

Samedi 9h30 - 12h30

Envois courriers/colis toutes destinations, retrait et dépôt liquide et chèques pour clients La Banque Postale (plafonné à 500€/7 jours).

Consultation Internet, impression et photocopies.



La médiathèque « L'Autan des Mots »

Avenue de Mazères, 31560 Calmont

05.62.23.00.31

bibliotheque.calmont@orange.fr

Horaires : Mardi - Vendredi 16h - 19h

Mercredi - Samedi 10h - 12h / 14h - 17h



Ecole Publique Marie Carpentier

Directrice : Mme GALLARDO Alexandra

Avenue de Mazères, 31560 Calmont

05.61.08.12.76

ce.0311668v@ac-toulouse.fr



Ecole Privée Notre-Dame de la Paix



Directrice : Mme BOURLATCHKA
Sandrine

4 rue René Vidal, 31560 Calmont

05.61.08.15.70

ecolenotredamedelapaix.calmont@ec-mp.org

ec-mp.org

Ordures ménagères - déchetterie



Déchetterie

Ramassage des ordures ménagères :

lundi / jeudi (poubelle noire)

Ramassage du tri sélectif :

mardi / vendredi (poubelle jaune)

Horaires déchetterie

De 9h à 12h et de 14h à 18h

Les mardis, mercredis, vendredis et samedis

Route de Calmont, 31560 Montgeard

Contact : [05.61.81.94.94](tel:05.61.81.94.94) / contact.dechets@terres-du-lauragais.fr

Depuis le 1^{er} janvier 2023, les règles du tri sont simplifiées

LES NOUVELLES CONSIGNES DE TRI AU 1^{ER} JANVIER 2023

TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL, CARTON ET LES PAPIERS

Papiers, emballages et briques en carton



Emballages en plastique



Emballages en métal



LES BONS GESTES DE TRI
BIEN LES VIDER, INUTILE DE LES LAVER, DÉPOSER DANS LE BAC
SÉPARÉS LES UNS DES AUTRES ET SANS SAC.

FLASH-INFO SUR LES IMBRIQUÉS



Comme sur la photo ci-dessus, on qualifie « d'imbriqués » les déchets emboîtés ainsi les uns dans les autres.

Contrairement à ce qu'on pourrait penser, c'est une erreur de tri !

En effet, les emballages imbriqués rendent la séparation technique difficile (tri manuel et tri optique) lors de l'arrivée des déchets au centre de tri. Le tri optique ne reconnaît que l'emballage extérieur, ce qui engendre des intrus dans la balle de matière conditionnée et le recycleur n'en veut pas. C'est un refus de tri !

Les refus de tri mettent à mal la filière du recyclage. Pour que le tri soit une réussite tout au long de la chaîne, il est important qu'à la base les emballages jetés soit vidés, déposés en vrac et séparés les uns des autres.

Maison des Jeunes



Directeur : M. GUICHOU Jean-Christophe
Rue des Tours, 31560 Calmont
Horaires : les mercredis ⇒ 12h à 18h
Les samedis ⇒ horaires adaptables
Les vacances scolaires ⇒ 9h à 18h (22h30 lors de soirées)
Fermé aux vacances d'août et de décembre.
07.88.00.61.43 /
maj.tdlsud@terres-du-lauragais.fr



Relais Petite Enfance

Le R.P.E est un lieu d'informations, d'échanges, de rencontres et de médiation pour les parents, les enfants et les professionnels. Ce service permet à chacun de trouver des informations sur les modes d'accueils disponibles sur le secteur de la Communauté de communes Terres du Lauragais et plus particulièrement de préparer et d'accompagner l'accueil d'un bébé chez une assistante maternelle agréée.

Directrice : Mme AUBERT IUGOVICH Sophie
Avenue de Mazères, 31560 Calmont
05.61.08.16.59 ou 06.81.63.12.47
ram.tdlsud@terres-du-lauragais.fr



Tennis - stade municipal - aire de jeux - city stade - boulodrome - salle multisports/dojo



➤ Les salles municipales

La halle est située place de l'église. Elle est réservée pour des réunions, des commémorations, le marché dominical ou encore les événements festifs organisés par la commune ou les associations.



La **salle Camille Fines** est située rue de la briqueterie. Celle-ci est utilisée pour les activités associatives.

La **salle André Méric**, située en face de la mairie, à proximité des équipements sportifs de la commune, abrite les séances du Conseil Municipal. Elle est proposée à la location aux habitants de Calmont (tarif : 100€). Elle peut accueillir jusqu'à 60 personnes.



Nous proposons également des chapiteaux à la location (tarif : 50€), des bancs, des tables et des barbecues en prêt.



Pour toute demande de réservation, veuillez contacter la Mairie au moins 1 mois avant, ou utiliser les formulaires disponibles en ligne : <https://www.calmont31.fr> > la commune > équipements municipaux > les salles municipales.

➤ Les structures intercommunales

A.L.A.E (Accueil de Loisirs Associé à l'École)



Direction :
Mme UGUEN Sindy-Rella
Mme PARMENTIER Alicia
rue Frescatis, 31560 Calmont
[A.L.A.E - Terres du Lauragais \(terres-du-lauragais.fr\)](http://A.L.A.E - Terres du Lauragais (terres-du-lauragais.fr))

Horaires : lundi au vendredi (Mercredi matin uniquement)
7h30 - 8h35 / 11h45 - 13h50 / 16h15 - 18h30
06.81.63.11.84 / claeclsh.calmont@terres-du-lauragais.fr

Crèche Les Colauriages

Directrice : Mme BOISSEAU Rosalina
3 Rue du stade, 31560 Calmont
05.62.11.62.02
creche.col@terres-du-lauragais.fr



A.L.S.H (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)



Direction :
Mme UGUEN Sindy-Rella
Horaires : les mercredis après
le temps scolaire jusqu'à 18h30.

Les vacances scolaires de 7h30 à 18h30.
Fermé en août et aux vacances de décembre.
06.81.63.11.84 / claeclsh.calmont@terres-du-lauragais.fr